



## Moi Nojoud, 10 ans, divorcée

par Danièle Masson

« Comment as-tu eu le courage de t'enfuir jusqu'au tribunal ? - Le courage de m'enfuir ? Je ne pouvais plus supporter sa méchanceté... Je ne pouvais plus. » Sans doute fut-elle courageuse, cette petite Nojoud, mais elle n'avait d'autre issue, pour échapper à son insupportable destin, que le courage et la volonté de ne pas subir la fatalité musulmane, comme sa mère : « La vie est ainsi faite, Nojoud, toutes les femmes doivent en passer par là ».

« Moi Nojoud, dix ans, divorcée ». Ce simple titre, et la photo, en première de couverture, d'une petite fille vêtue de noir, regard et bouche volontaires en un visage enfantin, laissent deviner la charge émotionnelle de ce récit de noces barbares.

### Noces barbares

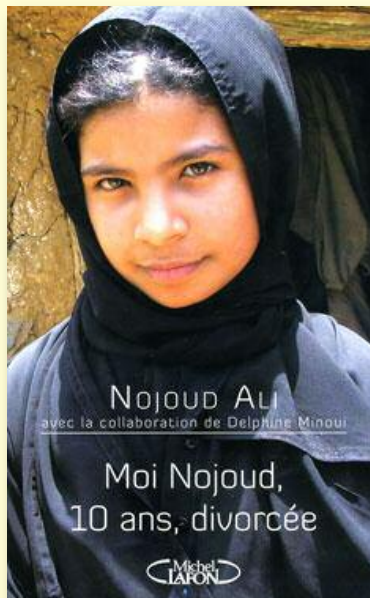
Son histoire racontée par elle-même, la journaliste Delphine Minoui nous la livre à la première personne, et cette enfant devient vite notre petite fille, ou notre petite sœur.

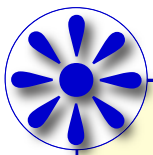
Le récit s'ouvre sur le tribunal, 2 avril 2008, où Nojoud, tremblante de son audace, cherche un juge : « Qu'est-ce que tu veux ? - Mon divorce ». Puis il procède par séquences, et éclairages savamment dosés : séances de procès entrecoupées par l'évocation de sa famille, les

énigmes et les zones d'ombres – mariage étrange de sa sœur Mona, fuite de son frère Farès, son père chassé de son village – qui ne seront résolues, éclairées que tardivement, quand l'enfant les comprendra, si bien que nous partageons ses ignorances, ses questions, ses angoisses, et que nous nous pardons avec elle dans le labyrinthe d'un destin quelle subit d'abord, pour parvenir, petite fille intelligente et rebelle, à le maîtriser.

Nojoud grandit dans un village du Yémen, où l'on vit de l'agriculture et de l'élevage, parmi onze frères et sœurs (sans compter quatre enfants morts en bas âge), une mère mariée à seize ans, et un père qui choisit, quatre ans après son mariage, une « seconde épouse ».

C'est lui qui décide de la marier à dix ans – mais sait-elle son âge ? « Mon prénom ni mon nom n'apparaissent dans les registres officiels. En province, on fait des bébés à la pelle sans carte d'identité. Quant à mon année de naissance, allez savoir ! » – à un homme de vingt ans son aîné. Affublée du niqab, voile noir qui ne laisse voir du visage que les yeux, et d'une longue robe noire, elle est recluse dans la maison de sa belle-famille, et victime de noces barbares, malgré les promesses d'un « époux » qui la bat quand elle tente de résister.





## Un drame de la misère ?

Le droit du Yémen est basé sur le droit islamique, le droit britannique et les coutumes locales. La Cour suprême est la plus haute instance du pouvoir judiciaire, mais, en pratique, en dehors des grandes villes, la stricte application de la charia – la justice musulmane – est en place. On n'est pas en droit d'exiger ce savoir élémentaire des confidences d'une petite fille, mais on pouvait espérer que Delphine Minoui, qui nous gratifie d'un prologue et d'un épilogue, nous le laisse au moins deviner.

Or, elle s'applique, autant qu'il est en elle, à exonérer l'islam : « *La pratique des noces barbares et la violence conjugale sont loin d'être propres à l'islam* », écrit-elle dans l'épilogue. Pour elle, Nojoud est victime de la culture tribale qui règne dans les villages yéménites.

*Premier acte* : les chefs de tribus font la loi ; ils ne sortent pas sans avoir noué leur jambia (leur dague) à la ceinture, non pour se défendre ou attaquer, mais pour arbitrer des conflits. Symbole de la justice tribale, le jambia définit le code de l'honneur (sharaf). C'est ce « sharaf » qui impose à Mona son mariage à 13 ans, à Najoud le « devoir » de rester chez son époux, à la famille de quitter le village pour venir vivre dans un taudis aux abords de Sanaa, la capitale.

*Deuxième acte* : l'histoire de Nojoud est un drame de la misère. Chassé de son village, le père, analphabète, ne trouve qu'un temps un poste de balayeur qui suffit à peine à payer le loyer. Chômeur, il se console en mâchant du qât (herbe euphorisante en vente libre au Yémen), et ses enfants sont contraints de mendier. S'il marie Nojoud, c'est pour avoir une bouche de moins à nourrir, et dans l'espoir de recevoir une dot, qui d'ailleurs ne viendra pas.

## Une autre lecture

Mais on peut faire de ce récit une autre lecture. La dernière scène nous montre une Nojoud heureuse de retourner à l'école, heureuse de lire, à l'invitation de son institutrice, la première sourate du Coran. Vraie petite musul-

mane, elle dit ses cinq prières par jour, aide sa maman pour l'Aïd, et se dit fière, en ce jour de rentrée, de pratiquer le ramadan. Ce qu'elle ne sait pas, c'est que le Coran définit le statut des femmes, leur infériorité juridique, leur soumission au bon vouloir de l'époux : « Vos femmes sont à vous comme un champ de labour ; allez à votre champ comme vous le voudrez » (2, 223).

Les mariages précoces – qui sont au Yémen la première cause de l'illettrisme des filles (70 %) – sont peut-être conformes aux coutumes ancestrales – « *un mariage avec une fille de 9 ans est la garantie d'une heureuse union* », dit un proverbe –, mais ils sont justifiés par Mahomet qui – légende ou réalité, peu importe – épousa Aïsha quand elle avait 9 ans.

Si la courageuse petite Nojoud a choisi de revenir vivre auprès de ses parents, son avenir est incertain : elle a obtenu son divorce, mais son ex-mari a été acquitté, et certains, au Yémen, voient dans sa fronde un acte passible du crime d'honneur.

Dans l'épilogue, Delphine Minoui reconnaît que des membres des ONG qui « sensibilisent » aux « problèmes liés aux mariages précoces » sont menacés. Par qui ? « *Elles ont fait l'objet de fatwas prononcées par des cheiks locaux qui les accusent de ne pas respecter l'islam* ».

L'ancien royaume de la reine de Saba, ce bout du monde que les Romains appelaient *Arabia felix*, l'Arabie heureuse, est devenu un pays fanatiquement musulman, où la capitale compte quarante-cinq mosquées et où, pendant des siècles, les écoles coraniques ont été les seules à dispenser l'enseignement. Puisse la petite Nojoud n'être pas à nouveau victime de cet islam dont elle n'apprend à connaître à l'école que la face souriante.

D.M.

\* Nojoud Ali, avec la collaboration de Delphine Minoui, *Moi Nojoud, 10 ans*, divorcée, Michel Lafon, janvier 2009.